

Flash Actus PITER ALPIMED



Flash projet N°5
2019

Directeur de publication
Xavier WORBE
Chambre d'Agriculture
des Alpes-Maritimes
MIN fleurs 17 – box 85
06296 Nice cedex
04 93 17 64 04
ca06@alpes-
maritimes.chambagri.fr

Contact

Julia KLIGLICH
06 28 79 67 48
jkliglich@alpes-
maritimes.chambagri.fr

L'actualité du projet
[https://chambre-
agriculture06.fr](https://chambre-agriculture06.fr)

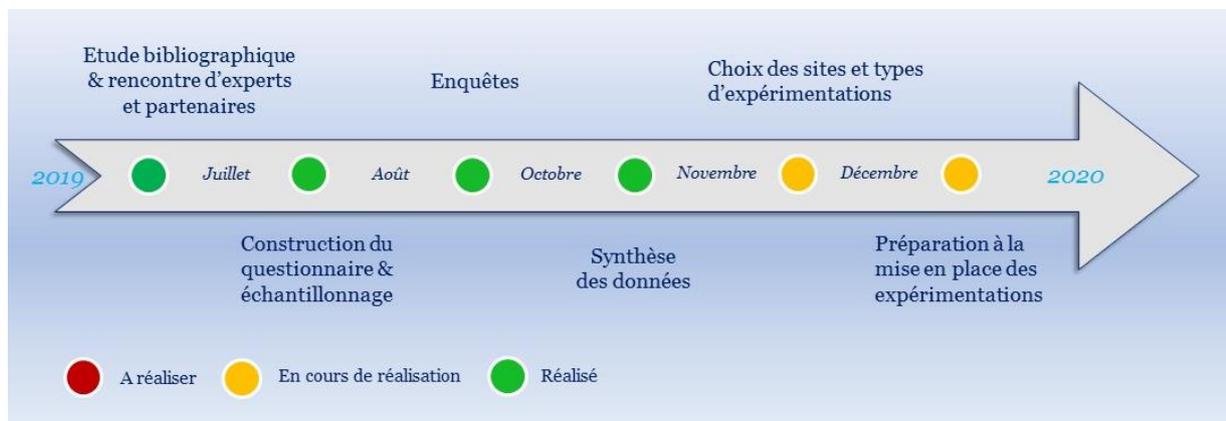
**Un projet réalisé dans
le cadre du projet
PITER ALPIMED**

Gérons la ressource hydrique en montagne

Développer et appuyer les filières de montagne en proposant des solutions aux problèmes d'approvisionnement en eau.

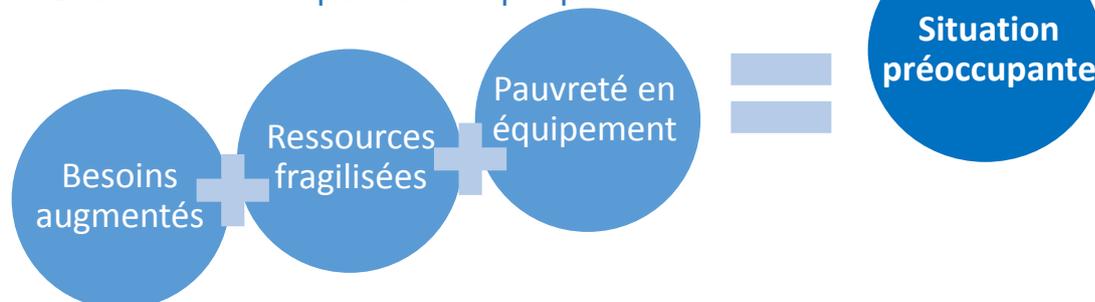
La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, au sein du projet **PITER ALPIMED**, est engagée sur la thématique de l'eau sur le territoire du PITER ALPIMED (Alpes de la Méditerranée).

Novembre 2019 : où en sommes-nous ?



Rappel des résultats d'enquêtes

La situation n'est pas catastrophique MAIS :



141 agriculteurs ont été enquêtés : 104 éleveurs et 37 maraîchers

→ **48 éleveurs** rencontrent des problèmes d'eau qui peuvent être une **absence d'eau** au pâturage, un **manque de points d'abreuvement** sur l'ensemble de l'unité pastorale ou un **manque périodique** d'eau au pâturage ou aux bâtiments d'alpage.

→ **6 maraîchers** rencontrent des problèmes d'eau qui diffèrent au cas par cas.

Objectif de la synthèse des données : définir des axes de travail (choix du type d'équipement) et secteurs prioritaires (choix de la localisation) pour l'étude de mise en place d'expérimentations.

ALPIMED CLIMA

ALPIMED INNOV

Le projet PITER ALPIMED bénéficie de financements du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg V-A France-Italie ALCOTRA 2014-2020.

Expérimentations : Laboratoire d'optimisation de la gestion de l'eau en montagne

Objectif des expérimentations : étudier la réalisation de solutions innovantes pour l'amélioration de la gestion de l'eau en montagne.

Un équipement est innovant lorsqu'il n'est pas déjà présent à un moment et un lieu donné.

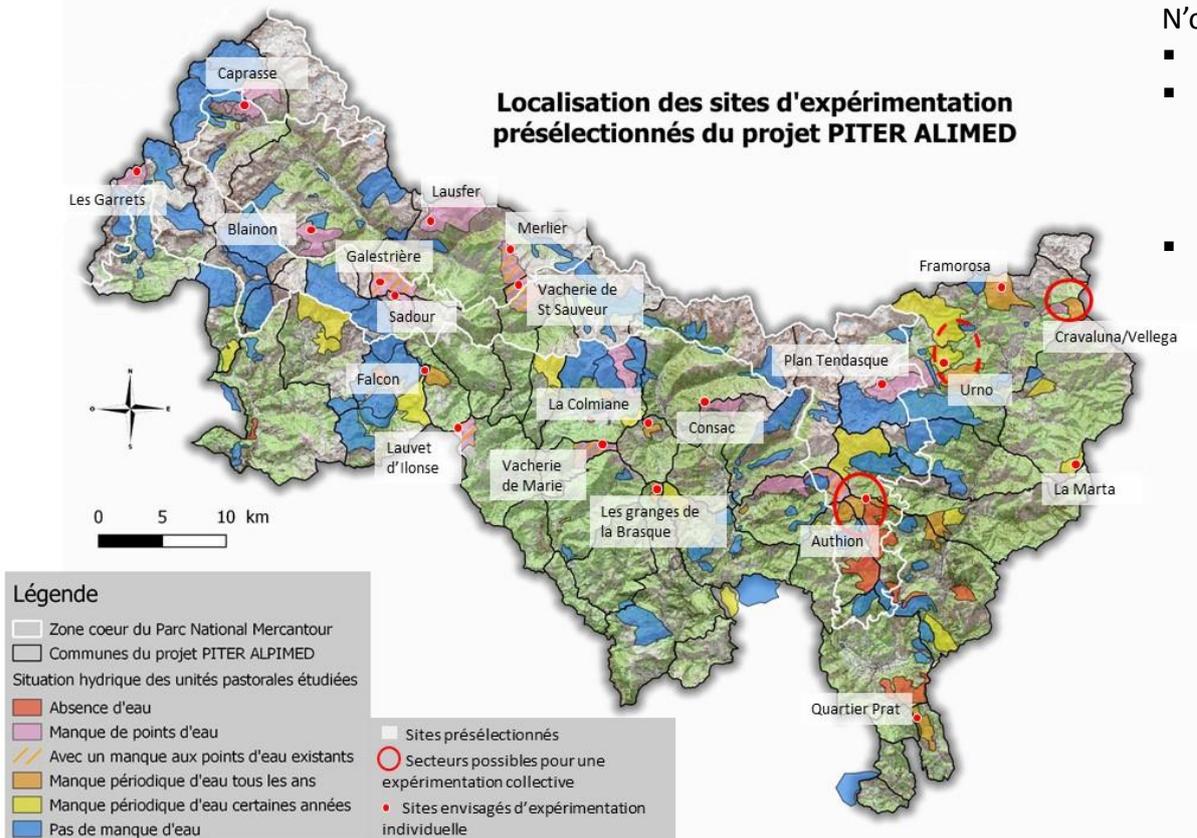
Décision 1 : L'élevage

Les éleveurs rencontrent en plus grand nombre des problèmes d'eau et de façon plus systématique.

→ Focalisation des expérimentations sur les éleveurs : **Avoir de l'eau au pâturage, au bon endroit et au bon moment.**

Décision 2 : Choix des sites

Parmi les 58 unités de pâturage avec des problèmes d'eau, **21 sites présélectionnés pour les expérimentations.**



N'ont pas été retenues :

- Les petites UP (<100 ha)
- Les UP à proximité immédiate des bergeries où les troupeaux s'y abreuvent
- Les UP classées en manque périodique d'eau certaines années

Parmi les 21 sites présélectionnés, le choix des sites d'expérimentation s'effectuera selon :

1. Solution possible expérimentable et aspect collectif du site
2. Niveau de gravité de l'insuffisance de la ressource en eau
3. Critères techniques (accès à la zone de pâturage, propriété foncière, commune concernée ...)

Décision 3 : Choix des travaux possibles

1 expérimentation collective : étudier la réalisation d'un ouvrage d'envergure, type **retenue collinaire** ou **impluvium**.

Expérimentation(s) individuelle(s) (2 ou 3 en fonction du coût) : étudier le **stockage de l'eau d'une source** avant son tarissement ou la **collecte de l'eau de toiture**.

→ **Suite des expérimentations : Etude réglementaire et technique des sites sélectionnés**

A venir : présentation du projet à la Commission Agriculture Durable du Parc National du Mercantour le 4 décembre